

**MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

**ACTE D'ENGAGEMENT (A.E)**

|  |  |
| --- | --- |
| **A** | **Identifiants** |

**OPERATION :** **CONSTRUCTION D’UN BATIMENT DE RESERVES SUR LE SITE DE LA CITE DE LA CERAMIQUE DE SEVRES**

**OBJET DU MARCHE : ASSISTANCE A MAITRISE D’OUVRAGE - MISSION DE COMMISSIONNEMENT MULTITECHNIQUE ET MISSION D’ASSISTANCE ET DE CONSEIL POUR L’EXPLOITATION MAINTENANCE**

**Marché à procédure adaptée** en application de l’article L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 à R. 2123-6 du Code de la commande publique.

N° DU MARCHE :

Montant TTC du marché en EURO :

Code projet :

**TITULAIRE :**

**Maitre d’ouvrage : Le ministère de la Culture - Direction Générale de la Création Artistique (DGCA)**

**Mandataire, maitre d’ouvrage délégué désigné par le maitre d’ouvrage** :

Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) – 30 rue du château des rentiers – CS61336 – 75647 Paris cedex 13

**Ordonnateur** : ***Le Président de l’OPPIC***

**Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à donner les renseignements nécessaires aux bénéficiaires de nantissements ou de cessions de créances : Le Président de l’OPPIC**

**JUSTIFICATION DE LA QUALITE DE LA PERSONNE SIGNATAIRE AU NOM DE L’OPPIC :**

Décret du 24 mai 2023 portant nomination du Président

**Comptable assignataire des paiements : Mme l’Agent comptable de l’OPPIC,** 30 rue du château des rentiers – CS 61336 - 75647 Paris cedex 13

|  |  |
| --- | --- |
| **B** | **ENGAGEMENT DU CANDIDAT** |

***A remplir par le candidat, ENTREPRISE UNIQUE***

**ARTICLE 1 CONTRACTANT** :

Je soussigné (nom, prénoms) :

Agissant pour mon propre compte pour le compte de (1)

- adresse du siège social :

- N° Siret :

- Code NAF (anciennement code APE) :

- Numéro de TVA intra-communautaire :

- téléphone :

- courriel (du représentant légal, habilité à signer le marché) :

Désigné ci-après par « le titulaire »,

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marchés telles qu’indiquées à l’article 2 du CCAP.

et conformément à leurs clauses, engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-avant.

## Le délai de validité de mon offre est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le candidat déclare sur l’honneur :

1. n’entrer dans aucun des cas d’interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique.
2. être en règle au regard des articles [L. 5212-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=A1074B72ACB89080DDBAD47AA664B388.tpdila23v_2?idArticle=LEGIARTI000025578829&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20160215) à [L. 5212-11](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=79B7E4BA9AD1BFC3649914F753732E20.tpdila23v_2?idArticle=LEGIARTI000028697802&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20160215) du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.

**Le délai de validité de mon offre est fixé à *180* jours à compter de la date limite de remise des offres.**

**L'entreprise xxx est le titulaire.**

***A remplir par les contractants du*** **GROUPEMENT D'ENTREPRISES**

**CONJOINT / SOLIDAIRE**. (A préciser)

**ARTICLE 1 CONTRACTANTS :**

Nous soussignés,

\* Monsieur agissant en qualité de

- au nom et pour le compte de

- au capital de :

- ayant son siège social à :

- téléphone :

- courriel (du représentant légal, habilité à signer le marché) :

- N° Siret :

- Code NAF (anciennement code APE) :

- Numéro de TVA intra-communautaire :

\* Monsieur agissant en qualité de

- au nom et pour le compte de

- au capital de :

- ayant son siège social à :

- téléphone :

- courriel (du représentant légal, habilité à signer le marché) :

- N° Siret :

- Code NAF (anciennement code APE) :

- Numéro de TVA intra-communautaire :

Désignés ci-après par « le titulaire »,

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché telles que définies à l’article 2 du CCAP, et conformément à leurs clauses, engage l’ensemble des membres du groupement sur la base de l’offre du groupement à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-avant.

Chaque membre du groupement, déclare sur l’honneur :

1) n’entrer dans aucun des cas d’interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles. 2141- 1 à L. 2141-5 et L 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique.

1. être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.

Le délai de validité de l’offre du groupement est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

L'entreprise ………………………………………………… est le mandataire des entrepreneurs du groupement titulaire conjoint / solidaire. (Préciser en cas de groupement conjoint :)

Le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l’égard du représentant du pouvoir adjudicateur pour l’exécution du marché.

**ARTICLE 2 - PRIX**

L’offre du titulaire est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois d'établissement des prix, **soit au mois de remise des offres de mai 2025,** dit mois M ZERO (m0).

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

Les prestations, objet du présent marché, sont rémunérées, par application d'un prix forfaitaire figurant dans le tableau ci-après :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Montant hors TVA en EURO** | **TVA à 20%** | **Total TTC en EURO** |
| **Tranche ferme (TF)**  **-mission commissionnement et multitechnique / MC1-MC2/MC3/MC4/MC5/MC6**  **-mission assistance et conseil en exploitation et maintenance / ACEM1** |  |  |  |
| **Tranche optionnelle (TO)**  **-mission assistance et conseil en exploitation et maintenance / ACEM 2/ACEM 3** |  |  |  |
| **Montant total du marché** | € | € | € |

Soit en toutes lettres et hors taxes :

TF-tranche ferme :

TO-tranche optionnelle :

Soit le montant total toutes tranches comprises (TF+TO) en toutes lettres et hors taxes :

Il est précisé que le titulaire s'engage sur un montant libellé en lettres.

La décomposition de ces prix figure dans la DPGF jointe au présent marché.

Précision à l’attention des membres du groupement en cas de remise d’offre par un groupement : l’article 2 prix devra également faire apparaître le montant des prestations membre par membre.

**ARTICLE 3 - SOUS-TRAITANCE**

*Directive pour la rédaction de cette clause*

*- Cette clause est obligatoire (prendre a ou b, EN RAYANT LA MENTION INUTILE)*

*- le montant correspondant à la différence entre le montant du marché et le montant de l'ensemble des prestations sous-traitées, doit toujours être indiqué.*

**a)** - Je n'envisage pas de sous-traiter.

**b)** - Cas d’un titulaire unique : l’annexe n° 1 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) céder ou présenter en nantissement.

Cas d’un groupement titulaire : l'annexe 1 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

L’annexe au présent acte d’engagement constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

*(à préciser)*  EURO HT.

**ARTICLE 4 - CESSION DE CREANCE**

A - Titulaire unique ou groupement solidaire titulaire avec paiement sur compte unique

Le montant maximal de la créance que le titulaire pourra céder est de :

- €HT

en hors taxes (en lettres et en chiffres, montant forfaitaire total du marché diminué de la sous-traitance envisagée) :

Conformément aux articles R. 2191-45, R. 2191-54, R. 2191-56 et R. 2191-57 du Code de la commande publique et aux articles L 313-23 à L 313-34 du code monétaire et financier, toute notification de cession ou de nantissement relative au présent marché sera faite auprès de l’Agent comptable de l’OPPIC.

**ARTICLE 5 – DUREE ET DELAIS**

La tranche ferme prend effet à compter de sa notification au titulaire jusqu’à l’achèvement complet des éléments de mission dans les conditions fixées à l’article 10 du CCAP.

La tranche optionnelle prend effet à compter de la décision d’affermissement de celle-ci, dans les conditions et délais définis à l’article 1.2 du CCAP.

Le marché prendra fin dans les conditions définies à l’article 10 du CCAP.

A titre indicatif et sans que cela n’engage le pouvoir adjudicateur, la durée totale du marché est de 64 mois, selon le détail du calendrier prévisionnel, études / travaux / exploitation sur une durée de 2 années à compter de la date de mise en exploitation du bâtiment de l'opération, joint en annexe 2 du CCAP.

Le délai global d’exécution de la tranche ferme, à savoir de l’ensemble des prestations de la tranche ferme, est de 60 mois. Ledélaiglobal d’exécution dela trancheoptionnelles’insère dans le délai global d’exécution de l’opération.

.

Les délais prévisionnels de l’opération, sont détaillés dans le calendrier prévisionnel de l’opération joint en annexe 2 du CCAP.

**ARTICLE 6 - PAIEMENTS**

Le représentant du pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du titulaire, à l’établissement bancaire suivant :

###### A - Titulaire unique ou groupement solidaire titulaire avec paiement sur compte unique

**INSERER RIB ICI**

Toutefois, en application de l’article L. 2193-11 du Code de la commande publique, relative à la sous-traitance, le représentant du pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants bénéficiant du paiement direct en faisant porter les montants au crédit de leurs comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

###### B - Groupement conjoint ou solidaire titulaire – Paiement sur comptes bancaires séparés

1er cotraitant – Mandataire

-

**INSERER RIB ICI**

2ème cotraitant

**INSERER RIB ICI**

3ème cotraitant

-

**INSERER RIB ICI**

Toutefois, en application de l’article L. 2193-11 du Code de la commande publique, le représentant du pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants bénéficiant du paiement direct en faisant porter les montants au crédit de leurs comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

AVANCE

Lorsque le montant du marché est supérieur à 50 000 € HT et en application de l’article R2191-3 du Code de la commande publique, le titulaire peut bénéficier d’une avance de 5% (cinq pour cent), sauf s’il y renonce.

Le taux de l’avance fixé au paragraphe précédent est porté à 10% lorsque le titulaire du marché public (ou son sous-traitant admis au paiement direct) est une petite et moyenne entreprise.

**En cas de cocontractant unique :**

Le titulaire est- il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003.

Oui

Non

JE REFUSE de percevoir l'avance prévue à l'article 6.4.1 du CCAP.

J’ ACCEPTE de percevoir l'avance prévue à l'article 6.4.1 du CCAP.

(*rayer la mention inutile*).

**En cas de groupement :**

*1er cocontractant (mandataire)*

Le cocontractant est- il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003.

Oui

Non

Rayer la mention inutile :

 J’ACCEPTE

JE REFUSE

de percevoir l'avance prévue à l'article 6.4.1 du CCAP.

*2ème cocontractant*

Le cocontractant est- il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003.

Oui

Non

Rayer la mention inutile :

 J’ACCEPTE

JE REFUSE

de percevoir l'avance prévue à l'article 6.4.1 du CCAP.

*3ème cocontractant*

Le cocontractant est- il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003.

Oui

Non

Rayer la mention inutile :

 J’ACCEPTE

JE REFUSE

de percevoir l'avance prévue à l'article 6.4.1 du CCAP.

Le titulaire

Signature

|  |  |
| --- | --- |
| **C** | **PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION** |

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le montant final du marché s’élève donc à :

Le présent acte d'engagement comporte les annexes énumérées ci-après :

- annexe 1 : sous-traitance

- annexe 2 : organigramme et composition de l’équipe proposées pour la réalisation des missions, CV

Le représentant du pouvoir adjudicateur

Le

**D- MISE AU POINT**

A l’occasion de la mise au point du marché public ou de l’accord-cadre, les modifications ci-dessous sont apportées aux stipulations contenues dans les pièces constitutives du marché public ou de l’accord-cadre.

|  |  |
| --- | --- |
| **Nature du document concerné**  **et numéro de l’article modifié[[1]](#footnote-1)** | **Nature de la modification apportée[[2]](#footnote-2)** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

**F - Signature de la mise au point.**

Signature du candidat retenu :

Nom, prénom et qualité

du signataire (\*)

A , le

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

A , le

Le représentant du pouvoir adjudicateur

**ANNEXE N° 1 DE L'ACTE D'ENGAGEMENT**

**MARCHE N° *(préciser au moment de l’engagement)***

DEMANDE D'ACCEPTATION DU OU DES SOUS-TRAITANTS ET

D'AGRÉMENT DES CONDITIONS DE PAIEMENT DU OU

DES CONTRAT(S) DE SOUS-TRAITANCE

**OBJET DU MARCHÉ :** Marché de maîtrise d’œuvre portant sur la conception et le suivi de la réalisation de la construction d’un nouveau bâtiment de réserve sur le site de la Manufacture de Sèvres.

DC4 à fournir par le titulaire et à annexer au présent AE.

**ANNEXE N° 2 DE L'ACTE D'ENGAGEMENT**

**MARCHE N° *(préciser au moment de l’engagement)***

ORGANIGRAMME DE LA MAITRISE D’ŒUVRE et CV

**OBJET DU MARCHÉ :** Marché de maîtrise d’œuvre portant sur la conception et le suivi de la réalisation de la construction d’un nouveau bâtiment de réserve sur le site de la manufacture de Sèvres.

A fournir par le titulaire et à annexer au présent AE.

1. Exemple : CCTP article 3. [↑](#footnote-ref-1)
2. Exemple : « la deuxième phrase est remplacée par .......... ». [↑](#footnote-ref-2)